

*Le 16 août 2022*

*Chers parents,*

*Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale des parents qui aura lieu :*

*le mercredi 24 août 2022  
à l'école secondaire de Neufchâtel,  
salle Laurent-Pouliot,  
à compter de 18 h*

*Vous trouverez, au verso, l'ordre du jour de cette assemblée dont le but premier est l'élection des parents au Conseil d'établissement.*

*Au plaisir de vous rencontrer.*

*La directrice*



*Monique Drolet*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
LE MERCREDI 24 AOÛT 2022  
18 h

---

**Procès-verbal officiel**

1. Mot de bienvenue;

Mme Drolet présente la photo des employés de l'école et explique les travaux en cours. Nous aurons les modulaires jusqu'à la construction d'une nouvelle école à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Nous vivons une augmentation de la clientèle. Cette année nous aurons plus de 1850 élèves. Il manque quelques enseignants encore. Mme Drolet explique pourquoi les horaires ne sont pas encore prêts. Les parents auront une communication de la direction lorsqu'ils seront prêts. Mme Drolet nomme aussi que les cahiers d'exercices sont arrivés plus tard qu'à l'habitude.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 25 août 2021;

Mme Chouinard, présidente du conseil d'établissement, demande si le procès-verbal de l'assemblée générale de l'an passé est conforme. Tous semblent en accord.  
Mme Valérie Vaillancourt, appuyée par Mme Cathie Roberge, propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité.

3. Composition et explications du rôle et des fonctions du Conseil d'établissement conformément à la Loi sur l'instruction publique;

Mme la Présidente explique les postes à pourvoir, il y a 5 postes, 1 pour un mandat de 1 an et les autres pour un mandat de 2 ans.

4. Rapport annuel du Conseil d'établissement;

Mme la Présidente explique le rapport annuel du Conseil d'établissement. Des copies sont à l'entrée.

5. Élection des représentants des parents au Conseil d'établissement :

Mme Drolet explique le déroulement des rencontres lors du Conseil d'établissement et les sujets abordés lors de ces rencontres. Il est important d'être présent aux rencontres.

6.

- Présentation des membres qui demeurent en poste; Les deux membres restants sont Mmes Julie Cyr et Valérie Vaillancourt.
- Postes en élection; 5 postes sont à combler dont un pour 1 an (2 ans : Diane Chouinard, Marie-Eve Lancup, Amélie Pelletier, M. Frédéric Benoit/ 1 an : Maryanik LeGoff)

- Présentation des candidats (si une élection est nécessaire);  
Mme Drolet demande s'il y a des personnes qui veulent se présenter sur le conseil d'établissement. Les personnes suivantes se présentent :

Sandra Savard  
Diane Chouinard  
Christine Dompierre  
Christine Lavoie  
Carl Bureau  
Nathalie Perreault  
Véronique Lavallée-Caron  
Amélie Pelletier

Chaque candidat se présente.

Mme Drolet explique la procédure pour le vote. Les membres de l'assemblée doivent inscrire le nom de 5 candidats qu'ils désirent voir les représenter sur le Conseil d'établissement.

- Vote si besoin; Les personnes élues sont :

Diane Chouinard  
Carl Bureau  
Nathalie Perreault  
Véronique Lavallée-Caron  
Amélie Pelletier

7. Présentation de l'équipe de direction. Informations générales de l'école et sur les services offerts aux élèves;

Mme Drolet présente l'équipe de direction ainsi que les responsabilités de chacun.

Elle explique l'organisation scolaire, les différents programmes et services qui sont présents à l'école.

Mme Drolet annonce la location d'une surface au DekHockey de la Capitale pour l'année 2022-2023 lors des cours d'éducation physique.

Elle annonce la construction d'un nouveau terrain synthétique à l'extérieur. Il y aura aussi des campagnes de financement tout au long de l'année. Elle mentionne également l'installation de huit tables à pique-nique à l'avant de l'école.

8. Rapport du représentant au Comité de parents;

Mme Drolet explique le fonctionnement et les sujets abordés lors des rencontres du Comité de parents l'an dernier.

9. Élection parmi les parents formant le Conseil d'établissement, du représentant de l'école au Comité de parents du Centre de services scolaire de la Capitale ainsi que d'un substitut; L'assemblée vote un représentant et un substitut parmi les parents membres du CE. C'est un mandat d'un an.

Mmes Véronique Lavallée-Caron et Valérie Vaillancourt seront les représentantes.

10. Explications du rôle de l'Organisme de participation des parents;

Mme la Présidente présente le rôle de l'Organisme de participation des parents. Elle demande s'il y a des volontaires.

11. Élection des membres de l'Organisme de participation des parents de l'école (si l'assemblée générale décide de le former);

Les personnes suivantes se proposent. Le nombre n'est pas limité.

Geneviève Martel  
Kathy Roberge  
Chloé Sleighter  
Karine Costella  
Cynthia Paquin  
Michelle Poulin  
Nathalie Perreault  
Claudine Pelletier  
Patricia Castonguay  
Anne Croteau  
Geneviève Lampron  
Tharcilla Ndayikeza

12. Période de questions.

Mme Drolet répond à quelques questions concernant le transport, les horaires, l'accueil, etc.

Diane Chouinard  
Présidente du Conseil d'établissement